

chez nous doiuent elloigner de vostre preference, si est-ce qu'épris d'une affection de vous honorer & vostre tres-S^{te} Mere, pouffez d'un desir de nous veoir dans la fidelle correspondance que vous desirez de vos feruiteurs, souhaittās en [245] outre de vous veoir reconneu & adoré de ces pauvres peuples: Nous vous promettons & faisons vœu, comme aussi à la tres-saincte Vierge vostre Mere, & à s^o glorieux Espoux S. Ioseph, de celebrer douze fois es douze mois suivant le sacrifice de la S^{te} messe, pour ceux qui font Prestres; & pour les autres de reciter douze fois la Couronne ou le Chappellet de la Vierge en l'honneur & en action de grace de son immaculee Cōception, & de ieufner tous la veille de ceste feste: vous prometans en outre que si on erige quelque Eglise ou Chapelle stable dās ces pais, dans le cours de ce tēps limité, que nous la ferōs dedier à Dieu sous le tiltre de l'immaculée Cōception, si cela est en nostre pouoir, le tout pour obtenir de la bōté de N. S. la conuersion de ces Peuples, par l'entremise de sa saincte Mere, & de son saint Espoux. Receuez [246] cependant, ô l'Emperiere des Anges & des hommes, les cœurs de ces pauvres Barbares abandonnez, que nous vous presentons par les mains de vostre glorieux Espoux, & de vos fidelles feruiteurs S. Ignace & S. François Xauier, & de tous les Anges Gardiens de ces miserables contrées, pour les offrir à vostre Fils, afin qu'il leur donne sa cognoissance, & leur applique le merite de son pretieux sang. Ainsi soit-il.

Dieu par son infinie bonté nous rende dignes de cette excellente vocation, pour dignement cooperer à sa grace, au profit de ces pauvres Sauvages.